

Anthropisation

L'idée d'anthropisation s'applique à toute intervention des sociétés humaines sur les éléments naturels. Il s'agit en général de l'action de l'homme considéré comme un agent «environnemental». Alors que certains réduisent le champ couvert par l'anthropisation à l'idée de dégradation, d'autres (P.Pinchemel) décomposent l'intervention humaine en action de prélèvement, d'artificialisation et d'«aménagement». Cette ambivalence des actions anthropiques s'applique tout aussi bien à la sélection des plantes cultivées ou à la réduction de la biodiversité de la faune et de la flore, mais aussi la régulation des cours d'eau, la construction de terrasses sur des versants, les travaux d'urbanisme et l'édification des réseaux de transport.

A partir du moment où l'on considère qu'il existe très peu d'activités humaines qui ne modifient pas l'environnement, les débuts de l'anthropisation remonteraient à l'époque néolithique avec les premiers défrichements et l'invention de l'agriculture et de l'élevage. Chaque fois qu'elles se heurtèrent à un obstacle ou à un facteur limitant, les sociétés humaines utilisèrent les «ressources» et les potentialités de chaque «milieu» pour façonner des «territoires» conformes à leurs besoins du moment. Cette ancienneté de la présence humaine conduit certains à conclure qu'il n'existerait plus de milieux totalement "naturels", même si l'artificialisation complète est rarement réalisée.

Dans de nombreux cas, aujourd'hui l'action humaine est le plus souvent indirecte ; telle que la dégradation des versants provoquée par le déboisement ou la modification du régime hydrologique d'un fleuve. Cependant, qu'ils attribuent l'anthropisation à une action directe ou indirecte de l'homme, les diagnostics ou les études, s'inscrivent dans le cadre d'une pensée séparant l'homme de la nature. Cette séparation a donné lieu au XIXème à une vision "prométhéenne" des rapports nature/société. Avec l'aide de la science, l'homme s'affranchirait des contraintes de la nature au nom de la liberté humaine. D'autres auteurs (G.Bertrand), proposent de considérer l'anthropisation comme le phénomène constitutif de toutes les interfaces sociétés/nature et d'analyser non pas uniquement les "dégradations", mais l'ensemble des «processus» (dynamiques paysagères, système agraires) qui naissent des «interactions» à l'intérieur de ce cadre.

Bibliographie